

## **Rapport sur le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement Exercice financier 2024**

### **1. À PROPOS DE CE RAPPORT**

Ce rapport conjoint est établi conformément à la Loi canadienne sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement (la "Loi") pour la période de référence du 1er janvier 2024 au 31 décembre 2024. Investissements Trévi Inc. ("Investissements Trévi") a préparé ce rapport en collaboration avec ses filiales en propriété exclusive Trévi Fabrication Inc. ("Trévi Fabrication"), Magasins Trévi Inc. ("Magasins Trévi") et Lacus Innovations Inc. ("Lacus").

Dans ce rapport, toute référence à "Trévi", "Entreprise", "nous", "notre" et termes similaires désigne Investissements Trévi Inc. et ses filiales généralement, à une ou plusieurs d'entre elles, ou à ceux qui travaillent pour elles.

### **2. NOTRE ENGAGEMENT**

Chez Trévi, opérer notre entreprise de manière éthique, avec des valeurs claires reflétant nos priorités, est essentiel pour assurer que nous soyons un employeur et un partenaire responsables. Bien que la priorité soit toujours accordée à la sécurité, nos valeurs fondamentales d'intégrité, de respect et de coopération orientent le comportement de chaque membre de l'équipe Trévi, de nos dirigeants et de nos administrateurs. De la même manière, nous recherchons des partenaires commerciaux qui comprennent nos valeurs fondamentales et reconnaissent leur importance pour qui nous sommes et ce que nous représentons.

Le travail forcé et le travail des enfants sont des préoccupations mondiales continues, et nous nous engageons à être proactifs et à jouer un rôle important dans la prévention et la réduction des risques en matière de droits de l'homme dans nos activités et notre chaîne d'approvisionnement.

### **3. PRÉVENTION ET RÉDUCTION DES RISQUES DE TRAVAIL FORCÉ ET DE TRAVAIL DES ENFANTS**

Au cours de notre exercice financier se terminant le 31 décembre 2023, nous avons déployé des efforts pour prévenir et atténuer les risques de travail forcé et de travail des enfants en contactant la majorité de nos fournisseurs en dehors du Canada pour initier un dialogue et recueillir des informations sur leurs politiques et mesures pour aborder ces problèmes. Cette approche proactive nous a permis de nous engager avec nos fournisseurs pour promouvoir des pratiques responsables et éthiques tout au long de notre chaîne d'approvisionnement et d'avoir une meilleure visibilité sur notre chaîne de valeur. En 2024, nous avons maintenu un contact continu avec nos fournisseurs conformément aux processus mis en place à cet effet en 2023.

Trévi s'engage à favoriser une approche collective où chaque partenaire joue un rôle crucial pour garantir la conformité et maintenir des normes éthiques. À cette fin, nous encourageons tous les employés et partenaires commerciaux à adopter une attitude professionnelle exemplaire qui va au-delà du simple respect des lois, des règles et de la courtoisie, et qui intègre les meilleures pratiques en matière de sécurité, de santé et de responsabilité environnementale.

#### 4. À PROPOS DE NOUS ET DE NOTRE CHAÎNE D'APPROVISIONNEMENT

Fondée en 1972, Trévi se spécialise dans la fabrication et la distribution d'une grande variété de piscines résidentielles et commerciales, de spas et d'accessoires connexes. Notre vaste gamme de produits comprend des piscines creusées et hors sol, des spas, des saunas et divers accessoires tels que des meubles d'extérieur, des couvertures, des toiles et des produits chimiques. En plus de notre offre de produits, Trévi propose une gamme complète de services tels que l'installation, l'entretien, la réparation, l'analyse de l'eau, ainsi que la formation et l'assistance.

Le siège social et les installations de production de Trévi sont stratégiquement situés à Mirabel, au Québec. Avec un fort engagement envers le contrôle de la qualité, nous supervisons chaque aspect du processus de fabrication, de la conception et des ventes à l'installation. En mettant l'accent sur l'importance de la production locale, tous nos produits finis sont entièrement fabriqués au Québec, Canada.

Avec des points de vente au détail dans la grande région de Montréal, à Gatineau et à Québec, Trévi s'appuie sur un réseau de distribution national et international pour desservir les segments résidentiels et institutionnels de ses marchés nord-américains et européens. Notre réseau de concessionnaires et de distributeurs autorisés garantit une disponibilité et un support client étendus pour nos produits dans diverses régions.

Les filiales d'Investissements Trévi, Trévi Fabrication et Magasins Trévi, collaborent sous la marque Trévi, se spécialisant respectivement dans la fabrication et la vente de nos produits. Magasins Trévi possède un groupe de 10 supermarchés, 13 détaillants et 5 centres de distribution, principalement situés au Québec. Trévi Fabrication possède une usine qui fabrique des structures de piscine et des couvertures, et distribue ses produits sous plusieurs marques, y compris Cornelius, Citadel, Taïga Zone, Trévi et Ocean.

Lacus, une filiale d'Investissements Trévi, a été fondée en 2021 et se distingue par son expertise en moulage par injection de plastique et en fabrication de spas. L'usine de fabrication de Lacus est située à Lachute (Québec) et distribue ses produits à travers les différents points de vente du réseau Magasins Trévi ainsi que d'autres distributeurs.

Chaque filiale a sa propre chaîne d'approvisionnement adaptée à ses besoins et activités spécifiques, avec des fournisseurs directs situés dans diverses régions, notamment les suivantes:

- **Trévi Fabrication** : Canada, France, États-Unis, Mexique, Inde et Chine.
- **Magasins Trévi** : Canada, États-Unis, Grèce, Nouvelle-Zélande et Chine.
- **Lacus** : Canada, États-Unis, Nouvelle-Zélande et Chine.

Nos fournisseurs directs ont également leurs propres chaînes d'approvisionnement qui s'étendent à d'autres pays étrangers, y compris les États-Unis et la Chine. Dans certains cas, il y a plusieurs niveaux de fournisseurs entre nous et la source initiale des matières premières. Par conséquent, il est crucial que tant Trévi que nos fournisseurs assument la responsabilité de respecter et d'adhérer aux obligations en matière de droits de l'homme.

## 5. POLITIQUES ET PROCESSUS DE DILIGENCE RAISONNABLE

Chez Trévi, nous croyons en l'égalité en matière d'emploi. Nous nous engageons à offrir un milieu de travail équitable, respectueux et où tous sont soutenus, valorisés et respectés. À ce titre, nous avons une politique de tolérance zéro envers toute violation des droits de l'homme dans nos opérations et notre chaîne d'approvisionnement, et chacune des entités Magasins Trévi, Trévi Fabrication et Lacus a adopté des lignes directrices et des politiques pour assurer le respect des droits de nos employés et s'efforcer d'intégrer une conduite commerciale responsable et éthique dans nos pratiques.

### Nos Politiques

- **Magasins Trévi** a mis en œuvre un Code d'éthique et de conduite complet qui expose son engagement à favoriser des relations équitables avec son personnel et à cultiver un climat de travail sain. Le code souligne l'importance de se conduire avec respect et dignité tout en promouvant un environnement de travail sûr et sécurisé. Il établit également une obligation claire pour les employés de signaler toute violation du code et leur fournit des directives sur les procédures appropriées à suivre dans de tels cas. En adoptant ce code, Magasins Trévi cherche à créer une culture de travail qui priorise le comportement éthique et soutient les valeurs d'intégrité et de responsabilité.
- **Trévi Fabrication** a établi un Manuel de l'employé qui présente les avantages auxquels chaque employé a droit, dans le but de promouvoir l'équité et la transparence. De plus, il fournit des lignes directrices sur les mesures de sécurité qui doivent être respectées pour favoriser la protection et le bien-être de nos employés. Trévi Fabrication a un comité employé et santé sécurité mensuel, tiens à cœur le bien-être des employés, ayant aussi un code de conduite qui encourage les employés à signaler tout comportement indésirable ou incident en milieu de travail. Trévi Fabrication s'assure d'avoir un environnement sain et sécuritaire pour tous.
- **Lacus** a mis en œuvre un Code de conduite qui met particulièrement l'accent sur le respect de ses employés et qui souligne l'importance de créer un environnement de travail respectueux, ouvert et collaboratif. Ce Code de conduite comprend une politique de signalement encourageant nos employés à signaler toute instance de comportement indésirable. Lacus a également mis en place un Manuel de l'employé qui est fourni à tous les nouveaux employés pour les informer des avantages auxquels ils ont droit. Afin d'améliorer continuellement ses pratiques de protection de ses travailleurs, Lacus a établi un Comité de santé et de sécurité qui se réunit trimestriellement.

### Les Politiques de nos Fournisseurs et notre Processus de Diligence Raisonnable

Au cours de l'exercice financier de l'année 2023, nous avons pris l'initiative de collaborer de manière proactive avec la majorité de nos fournisseurs directs situés hors du Canada afin d'aborder tout risque de violation des droits de l'homme. Nous avons entamé des discussions avec ces fournisseurs pour promouvoir la sensibilisation, favoriser le dialogue et développer des stratégies pour garantir l'absence de toute forme de travail forcé ou de travail des enfants dans leurs chaînes d'approvisionnement. À cette fin, nous avons interrogé nos fournisseurs directs pour

confirmer s'ils avaient mis en place des politiques visant à lutter contre le travail forcé et le travail des enfants et avons exigé des copies de ces politiques.

En réponse à nos demandes, plusieurs de nos fournisseurs ont confirmé avoir adopté des politiques qui prévoient le respect des droits de l'homme et ont mis en place des mesures pour garantir la conformité avec les normes du travail. Parmi les politiques et pratiques identifiées comme étant mises en œuvre figuraient des accords de travail équitables, des politiques pour l'éthique de l'entreprise et des employés, des politiques d'entreprise interdisant le travail des enfants, des politiques de formation et des politiques sur les conditions de travail. De plus, certains de nos fournisseurs ont également certifié qu'ils n'ont pas recours au travail forcé ou au travail des enfants dans leurs opérations.

En outre, la grande majorité de nos filiales effectuent annuellement des visites sur site au sein de certains de nos segments d'activité afin de promouvoir la transparence avec nos partenaires commerciaux et de mieux comprendre la nature de leurs activités. Ces visites sont réalisées soit avant d'établir toute nouvelle relation commerciale avec un fournisseur étranger direct, soit au cours de la relation commerciale. Notre objectif est de mettre en œuvre ces pratiques progressivement dans tous les segments d'activité de l'entreprise.

Au cours de l'exercice financier de 2024, nous avons continué à collaborer avec nos fournisseurs conformément aux processus mis en place à cet effet en 2023.

Par ailleurs, étant donné que la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants constitue une préoccupation continue nécessitant des efforts soutenus et des progrès constants, cette année, en début de 2025, nous avons adopté un code de conduite des fournisseurs qui traite spécifiquement de cette préoccupation.

## **6. ÉVALUATION DES RISQUES ET CONTRÔLES**

Au cours de l'année de l'exercice financier de 2023, Trévi a entamé un processus formel d'évaluation des risques et a reconnu que le risque de travail forcé et de travail des enfants existe dans l'industrie, étant donné que les chaînes d'approvisionnement, y compris celles des fournisseurs, s'étendent dans des régions potentiellement confrontées à un risque accru de travail forcé et de travail des enfants. Cependant, nous en sommes encore aux premières étapes de notre processus et il reste encore des domaines où notre évaluation nécessite des améliorations supplémentaires.

Dans les Opérations de Trévi

Au cours de l'année de l'exercice financier de 2024, nous considérons toujours que le risque de travail forcé ou de travail des enfants dans nos opérations est faible pour les raisons suivantes :

- Tout le personnel opérationnel et de bureau est embauché conformément aux lois et réglementations en vigueur dans la juridiction locale.

- Nous veillons à ce que tous nos employés bénéficient au moins des avantages et des droits prévus par les lois et réglementations en vigueur dans la juridiction locale.
- Tous nos employés ont la liberté de rejoindre un syndicat ou une autre association.
- Nous veillons au respect de nos politiques pour créer un environnement de travail respectueux, sécurisé, et qui promeut le bien-être des employés.

#### Dans la Chaîne d'Approvisionnement de Trévi

Le risque de travail forcé et de travail des enfants dans notre chaîne d'approvisionnement réside principalement dans le fait que nous achetons une large gamme de biens auprès de fournisseurs internationaux, dont certains sont situés dans des régions où le risque de violations des droits de l'homme est plus élevé, notamment dans le secteur manufacturier.

Les risques que nous avons identifiés par notre évaluation préliminaire sont principalement liés à l'industrie dans laquelle nous opérons, nos fournisseurs directs, le type de biens produits et la localisation des installations de fabrication de nos fournisseurs.

Les risques identifiés n'ont pas évolué depuis 2023 mais nous avons l'intention de continuer à analyser les risques de travail forcé et de travail des enfants dans nos chaînes d'approvisionnement en 2025 et au-delà.

À ce jour, Trévi encore n'a pas identifié d'instances de travail forcé ou de travail des enfants dans ses activités ou chaînes d'approvisionnement. En tant que tel, aucune mesure de réparation n'a été entreprise à ce jour. Nous reconnaissons que les efforts pour prévenir et réduire les risques de travail forcé et de travail des enfants peuvent avoir pour conséquence involontaire de contribuer à une perte de revenu pour les familles les plus vulnérables. Trévi n'est pas au courant à ce jour d'un cas où ses efforts pour atténuer le risque de travail forcé ou de travail des enfants dans ses activités et chaînes d'approvisionnement ont pu contribuer à une perte de revenu pour les familles vulnérables. Néanmoins, nous devons rester vigilants.

### **7. FORMATION ET SENSIBILISATION**

Pendant la période de référence, Trévi a entamé à fournir de formations aux employés sur les questions relatives aux droits de l'homme et continue de s'engager à agir de manière éthique et avec intégrité dans toutes les relations d'affaires, ce qui représente des valeurs fondamentales de l'organisation. À cette fin, Trévi a commencé à fournir une formation complète à son équipe d'approvisionnement sur les questions cruciales du travail forcé et du travail des enfants. En dotant l'équipe d'approvisionnement des connaissances et des outils nécessaires, Trévi s'efforce de respecter son engagement en faveur d'un approvisionnement éthique et de pratiques commerciales responsables.

### **8. ÉVALUATION DE L'EFFICACITÉ DE NOTRE APPROCHE**

Bien que nous n'ayons pas encore établi de processus internes pour évaluer l'efficacité des mesures prises pour garantir que le travail forcé et le travail des enfants ne sont pas utilisés dans nos activités et chaînes d'approvisionnement, nous nous engageons à prévenir et à combattre

toutes les formes d'esclavage moderne et de traite de personnes dans nos activités et chaînes d'approvisionnement. À ce titre, nous continuerons à revoir périodiquement nos processus, pratiques et politiques afin d'identifier des opportunités d'amélioration.

## **9. APPROBATION ET ATTESTATION**

Ce rapport a été approuvé par le conseil d'administration de Investissements Trévi Inc. le 15 mai 2025, conformément à l'alinéa 11 (b)(ii) de la Loi et constitue le rapport de notre groupe pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2024.

Conformément aux exigences de la Loi, et en particulier à l'article 11 de celle-ci, j'atteste avoir examiné les informations contenues dans le rapport pour les entités listées dans la première section de ce rapport. À ma connaissance, et ayant exercé une diligence raisonnable, j'atteste que les informations contenues dans le rapport sont vraies, exactes et complètes à tous égards matériels aux fins de la Loi, pour l'année de déclaration indiquée ci-dessus.

J'ai le pouvoir d'engager Investissements Trévi Inc.

A handwritten signature in grey ink, appearing to read "CHUDON", is written over a horizontal line.

Nom complet : M. Clément Hudon

Titre : Président de Investissements Trévi Inc

Date : 15 mai 2025